



L'APICULTEUR SAVOYARD

Association Apicole depuis 1974

Site Internet de l'Association: <http://apiculteur-savoieard.jimdo.com/>:

Bulletin de liaison N° 16

2019

L'ASSEMBLEE GENERALE aura lieu le : 10 MARS 2019

SOMMAIRE

Editorial.....	3
Assemblée Générale compte rendu.....	4
Le Rucher Ecole Départemental.....	5
Concours des Miels et Pains d'épices	6
Hommage à Jean Baptiste Blanchet....	7
Nos diverses actions.....	8
La vie des Sections.....	9, 10
Visite Classe Terminale S.....	11
Photos.....	12
Rucher du Viviers du Lac.....	13
Rencontre Ehpad.l'Eclaircie.....	14
AMONA, Rucher Aéroport.....	15,16
Les Commandes.....	17
Les Assurances Groupama ,... ..	18, 19
La F.A.A.U.R.A	20
Intervention de Michel Lopez.....	22
Hommage à Robert Carron.....	23
Composition du Bureau,.....	26
Après de qui s'adresser	27



Genêt



Sainfoin



Pensez à réserver vos achats auprès de nos annonceurs

EDITORIAL du Président.

Chers(es) Amis (es) Apiculteurs (Trices). C'est avec tristesse que nous avons appris le 09 juillet 2018 le décès de Jean Baptiste BLANCHET Président d'Honneur et créateur de notre Association l'Apiculteur Savoyard en 1974.

I Que va nous réserver l'année 2019 :

a) Développer nos différents objectifs :

Après l'installation du Rucher Expérimental du Viviers du Lac 10 ruches responsable Edmond Evêque. Puis le rucher Communal de la Curtine 4 ruches responsable Etienne Bescond. Puis le rucher de l'Aéroport Savoie Mont Blanc 3 ruches responsables Francisco Braz ; Arthur Peyrard. Puis au printemps 2019 nous aurons l'installation d'un nouveau rucher de 3 ruches sur le site de recyclage des déchets verts pour avoir une bien meilleure image sur le compostage (des milliers de m3) avec plantation d'espèces Florales sur les talus environnants, nous aurons besoin de 2 responsables pour gérer la 1ère année de ce petit rucher pour qu'il devienne autonome.

b) Comment pratique-t-on l'élevage des Reines chez Fernand ?

C'est toujours dans une bonne ambiance que nous sommes reçus par notre ami. Un grand merci à lui et à son épouse Marie Claude pour leur accueil.

c) Des fleurs pour nos Abeilles :

Nous développons au maximum les espaces fleuris par des Cultures Dérobées après les céréales à paille. Par l'intensification des prairies temporaires de fauche sans pâturage avec un engagement de 4 ans des agriculteurs. Pour cette opération nous avons le soutien du Comité Savoie Mont Blanc, un grand merci aux deux Présidents Hervé Gaymard et Christian Monteil.

d) Le Rucher Ecole :

La participation ne cesse de grandir 25 nouveaux, ce qui fait un effectif de 40 participants tout cela nous le devons à Marc Richon bien aidé par Henri Marquis et Etienne Bescond ainsi que de Svetlana Goudal qui fait elle vivre le site Internet. Un grand merci pour eux.

e) Formation auprès des Elèves du Lycée Agricole :

Nous avons des actions pour les élèves de Bac S et Bac Pro, elles sont conduites par votre Président. En octobre 2018 nous avons passé 1 journée avec les Bacs Scientifiques sous la conduite d'Anthony Perrin auprès des Cultures Dérobées. Je recevrai le 26 janvier 2019 une classe de Bac Pro sur le thème "Comment protéger l'Abeille et son Environnement"

Je ne voudrais pas terminer sans vous souhaiter de Bonnes Fêtes de Fin D'Année ainsi qu'une bonne saison Apicole 2019.

Votre dévoué Président Départemental : Jean Pierre ALAIME

Compte rendu de la 44^{ème} Assemblée Générale de l'Apiculteur Savoyard

Section Départementale du dimanche 11 mars 2018:

Allocution de bienvenue du Président Jean Pierre Alaïme, remerciements pour les nombreux participants (un record d'affluence).

Remerciements aux Elus, Mr Jean Pierre Vial Sénateur de la Savoie, Mr Luc Berthoud Maire de la Motte-Servolex, Monsieur Michel Lopez Président du GDSA de la Savoie.

Les Présidents de nos Sections Mr Jean Louis Cittadini et Mr André Picchiottino.

Remerciements à Mr Gentener Directeur du Lycée Agricole à qui nous devons beaucoup, qui met à notre disposition toute la logistique qui nous permet de fonctionner dans de très bonne condition, à Mr Brezard intendant.

Présentation du Rapport Moral et d'Activités par le Président:

- Participation active lors des A.G. des Sections.
- Diverses expositions ; Conférences ; Exposés dans les Ecoles Primaires ainsi qu'au Lycée Agricole, Exposé et Conférence en Maison de retraite.

Présentation du dernier Rapport Financier par le trésorier Roger Guetaz:

- Adopté à l'unanimité des membres présents et du vérificateur des comptes Mr François Maurier.

Clôture de notre A.G. par la tombola, le pot de l'amitié, le repas que tout le monde attend et où il fait bon se retrouver.



RUCHER ECOLE DEPARTEMENTAL

LA MOTTE – SERVOLEX - LYCEE AGRICOLE DOMAINE DE REINACH PROGRAMME DE LA SAISON APICOLE 2019

- 1- Visite de printemps, (nettoyage des planchers, traitement de la varroase, changement des cires, nourrissage)
- 2 – Transvasement, réunion des colonies faibles, équilibrage des colonies.
- 3 – Contrôle de l’essaimage, pose des hausses.
- 4 – Elevage de reines par greffage ou par cupurlarve ou Méthode Miller.
- 5 - Formation de nucléis, de ruchettes et introduction des cellules.
- 6 – Vérification de la ponte des jeunes reines et marquage.
- 7 – Récolte du miel, traitement de la varroase.
- 8 – Nourrissage et mise en hivernage pour le 15 septembre.
- 9 – Nettoyage, désinfection et rangement du matériel.

Pour 2019 Cours sur la Botanique, avec comme thème les diverses essences.

- Les cours sont dispensés tous les mercredis de 17h à 19h en salle de cours « Apiculture », sauf pendant les vacances scolaires.
- Au printemps, en fonction de la température, travaux au rucher à partir de 15h tous les mercredis, et parfois le samedi matin pour les élevages de reines.

Renseignements auprès de Marc Richon au 04 79 69 66 95 et du Président 04 79 25 40 02 heures repas.





L'APICULTEUR SAVOYARD

15^{ème} CONCOURS DES MIELS ET PAINS D'ÉPICES 2018

Les résultats du concours des miels sont les suivants :

1. Pour les miels d'acacias, tilleuls, châtaigniers, sapins.

a) Acacias : *Abeille d'Argent* : BOURGEOIS Bernadette.

b) Tilleuls :

Abeille d'Argent : BOURCIER Gérard, BOURGEOIS Bernadette, CECCON Michel, PICCHIOTTINO André.

c) Châtaigniers : *Abeille d'Argent* : PICCHIOTTINO Jean-Marc

d) Sapins : *Abeille d'Argent* : HICKS Sara

2. Pour les miels de fleurs, clairs.

Abeille d'Or : VELLARD Albert

Abeille d'argent : CUNHA-NICOLET Marcia, BETEND Alain, GAEC

« L'Escargot du Nivolet », GIRARD-REYDET Laurent, GOURY

Patrick, GOY Patrick, LAUGIER Bernard, MAGGIO Fanny, PELISSON

Elie

Abeille de bronze : EARL « Les Vergers du Fort », WIELS Christian.

3. Pour les miels de fleurs, foncés.

Abeille d'argent : BLANC Jean-Jacques, LHEUREUX Evelyne,

PICCHIOTTINO Jean-Marc, « Le rucher communal de la Curtine »

Abeille de bronze : ALLEMOZ Jean-Pierre, « CISALB » JALINOUX

Renaud, CLAVER Evelyne, PICCHIOTTINO Jean-Marc, « Le rucher de

l'aéroport », THEVENIN Olivier, « Le rucher-école Lycée Agricole

Reinach ».

Félicitations à tous les médaillés et autres participants pour la qualité des Miels présentés, ainsi qu'aux juges de ce Concours.

Le 16^{ème} Concours des Miels et Pains d'Épices : Aura lieu le : 17 Novembre 2019.

DECES du PRESIDENT D'HONNEUR Mr Jean Baptiste BLANCHET



Jean Baptiste professionnel de l'Apiculture s'est éteint le 10 juin 2018 tristement après avoir passé de nombreuses journées devant son écran de télévision. Nous lui avons rendu plusieurs visites Jean Pierre votre Président et Roger votre ancien trésorier, il faisait triste à voir pas rasé, comme les journées devaient être longue sans ses clients, sans ses Abeilles.

Sa carrière professionnelle principale consistait à vendre du matériel apicole, tout en s'occupant de ses ruches qui lui rapportaient quelques kilos de miel qu'il vendait le samedi matin au marché.

Jean Baptiste était toujours de bons conseils et de bons services, mais il ne fallait pas être pressé quand on allait se servir chez lui, il adorait bavarder.

Il avait une méthode bien à lui pour élever des Reines, je n'ai jamais vu des cellules aussi grandes que les siennes, avec Roger nous avons cherchés à connaître comment il procédait, il nous a donné 90% de sa méthode quand au 10% restant il nous a dit vous les trouverez bien vous-même, c'est dommage Malgré qu'il fût le créateur de notre association en 1974, malgré tous les services en tous genres rendus aux apiculteurs, comme le matériel qu'il prêtait et bien d'autres dépannages, malgré tout cela, je trouve qu'il est parti bien seul dans sa dernière demeure. Adieu Jean Baptiste.

Jean Pierre Alaïme

Nos principales actions 2018 :

- 13 janvier AG de Beaufort,
- 19 janvier Bac Pro Terminale
- 27 janvier AG Albertville
- 30 janvier Bac Pro 1^{ère} Année
- 04 février AG de Belley (Apiculteur Bugiste)
- 14 février réunion avec Directeur CA (Président et Roger)
- 07 mars AG du CA et intervention du Président sur la vie des Abeilles,
- 10 mars décoration de la salle pour AG
- 11 mars AG Départementale de notre Association
- 30 mars réunion du D'Administration de L'A.S.
- 17 mai Café boulevard au restaurant le Beaujolais sur la vie des Abeilles avec J.P.Alaime, Henri Duchemin, 60 personnes 3 h de débats.
- 02 octobre Terminale S Lycée Agricole
- 03 octobre EPHAD la Motte Servolex exposé et dégustation miel acacia.
- 26 octobre Extraction en public du miel Hall Décroux la Motte Servolex.



Joëlle & Jean-Pierre Grumel
Producteurs de fruits et légumes
13, chemin du Fort
73290 La Motte Servolex
Tél. 04 79 25 44 33 - 06 72 95 19 93
E-mail : jpgrumel.fruileg@wanadoo.fr

L'Apiculteur Savoyard Section d'ALBERTVILLE :

L'Assemblée Générale de notre section a eu lieu le : **27 Janvier 2018 à 14h30.**

La DIRCE sous la proposition de André Picchiottino a mis en place un pâturage de la renouée du Japon en bordure de la RN 90 au niveau de Cevins avec des chèvres. Cela s'appelle de l'éco pâturage. Le but premier était de se rendre compte si ces chèvres pouvaient brouter la renouée du Japon et espérer qu'en deux à trois ans ces dernières pourraient affaiblir la plante afin qu'elle meure. En effet cette dernière est très envahissante, très robuste et qu'il est extrêmement difficile d'éradiquer même avec des produits phytosanitaires. Ceux-ci n'étant plus employés par respect à l'environnement il fallait donc trouver un mode doux alternatif, ce qui a été fait avec la mise en place de ce pâturage avec des chèvres. Mme Carole Plancq était venue faire une démonstration à la Motte Servolex en présence de l'Apiculteur Savoyard représenté par son Président Jean Pierre Alaïme et d'autres membres. Une information avait été mise sur le site de notre association. André Picchiottino en voyant cet article a tout de suite pensé à la renouée du Japon qui colonise nos routes notamment la RN 90 et nos rivières. Après avoir contacté Mme Plancq qui a tout de suite donné son accord, il a demandé à la DIRCE la possibilité de faire un test le long de la RN 90 ce qui lui a été également accordé. Dès le début mai de cette année 11 chèvres ont donc été parquées en bordure de la RN 90 pour un premier pâturage qui a duré environ 2 mois puis un deuxième passage cet automne qui a duré environ 3 semaines. La surface pâturée est d'environ 2500m². L'expérience sera renouvelée l'année prochaine est l'année d'après ou un bilan sera fait. Site pâturé.



L'Apiculteur Savoyard Section de BEAUFORT :

Grâce à l'inscription du rucher sur l'animascope du Beaufortain, grâce à l'action du Président Jean Louis Cittadini qui anime avec compétence le Rucher Ecole.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 8 janvier 2018.



**Un Expert Ecologue – Forestier à votre Service
Conseil – Expertise – Ingénierie.**

**Yann BREULL Tél. 04 79 96 12 37 / 06 84 30 18 75
Courriel : breull.yann@wanadoo.fr**

**Conseils en Techniques Respectueuses de l'Environnement.
Conseils pour l'Utilisation d'Espèces Végétales Autochtones, adaptées
aux conditions écologiques de chaque site.**

Visite d'une classe de Terminal S sur une parcelle de culture dérobée

1. Toute la matinée s'est passée à proximité d'une culture dérobée essentiellement de tournesol sous la conduite de 2 intervenants. Anthony PERRIN, chargé de mission du Développement Durable de l'Ecosystème qui sut captiver son auditoire par ses grandes connaissances sur la protection de la nature, de l'environnement, la création de corridor par la plantation de haies bénéfiques à la flore, à la faune d'une grande utilité également en tant que retenue d'eau et de coupe-vent.

Tout cela mérite réflexion !

2. L'après-midi a été consacrée à la vie mystérieuse de l'abeille. Visite d'une ruche peuplée d'environ 50000 abeilles sous la conduite de Marc RICHON responsable du Rucher Ecole.

Intervention de Jean-Pierre ALAIME, président de l'association « L'Apiculteur Savoyard » sur la vie et mœurs des abeilles.

Cette journée se termina par le pot de l'amitié : du jus de fruit bio (bien entendu) offert par l'association.





GAEC l'Escargot du Nivolet

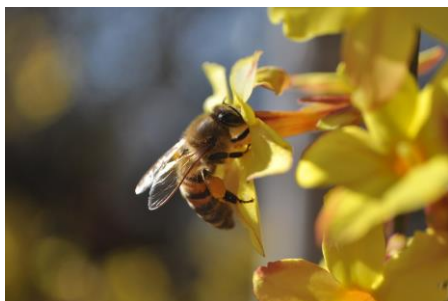
Miel - escargots préparés

goûter notre nature

**243 Rue des Sablons
73230 St Alban Laysse
Tel : 06.18.69.05.48
06.81.36.32.36
VENTE DIRECTE SUR
EXPLOITATION**



Rucher Expérimental du Viviers du Lac



**CRÉDIT AGRICOLE
DES SAVOIE**

Rencontre des pensionnaires de l'EHPAD « L'Eclaircie »

Suite à la demande de Mme Martine RIPPE, responsable de l'animation de cet établissement,

Le président de l'association « L'Apiculteur Savoyard » Jean-Pierre ALAIME est intervenu pour présenter aux pensionnaires un débat sur la vie ô combien mystérieuse de l'Abeille.

A la grande surprise de l'intervenant, la participation fût importante avec pas moins d'une trentaine de personnes présentes.

Premier sujet abordé, sur l'origine de la fleur et l'abeille trouvée fossilisée dans de la résine de conifère au bord de la Baltique qui remontait à 65 millions d'années bien moins que l'estime un certain nombre d'entomologistes (entre 120 et 130 millions d'années).

Deuxième sujet, la vie et l'activité interne et externe de l'abeille qui meure d'épuisement l'été au bout de 40 à 45 jours.

Pendant le débat, un certain nombre de participants répondaient aux questions posées notamment Mme Marie-Rose MUSARD, personne très cultivée qui se faisait un plaisir de répondre.

Ce fut pour tous les pensionnaires un agréable moment puisqu'aucun ne quittait les lieux malgré les 2 heures de l'intervention. Certains regrettaient que cela finisse déjà !

Puis il y eut pour clore cette après-midi, la dégustation du miel d'acacia que toutes et tous apprécèrent même ceux qui n'aimaient pas trop le miel. Il est bon de consacrer à nos anciens un peu de notre temps.



Visite lors de l'assemblée générale de l'association des membres de l'ordre du mérite agricole de Savoie - AMOMA Savoie - du 25 Mai 2018 :
L'AMOMA Savoie créée le 12 janvier 2013 dont la devise est « Honneur et Agriculture » est présidée par Marcel BANDET.

Ces promotions dans l'ordre du mérite agricole décernées par le Ministre de l'Agriculture récompensent « *des femmes et des hommes ayant rendu des services marquants à l'agriculture* »

Devant l'intérêt et l'engouement des participants, Jean Pierre ALAIME et Marc RICHON, responsable du rucher école, proposaient le 25 Mai dernier la visite du rucher école couvert ainsi que d'une ruche « lieu sacré de l'abeille » et une information sur la pollinisation et la fabrication du miel.



NOVALAISE IMMOBILIER
SARL NOVALIMMO

Olivier GUETAZ
Gérant
06.87.35.62.26
04.79.65.12.59



.....
Chef Lieu - 73470 NOVALAISE
Email : guetaz@novalaise-immobilier.fr
Site internet : www.novalaise-immobilier.fr



Couleur de Marquage des Reines pour l'Année 2019 : VERT

Rucher aéroport de Chambéry

L'association « L'Apiculteur Savoyard », son président Jean-Pierre Alaïme accompagné de 3 responsables (Francisco Braz, Arthur Peyrard et Jean-Pierre Grumel) ont installé, à la demande de De VINCI, 3 ruches témoins à l'aéroport Chambéry Savoie Mont-Blanc. Une première dans la région. La mise en ruche des essaims s'est faite ce mardi 15 mai dans un emplacement idyllique : un biotope tapissé d'un espace floral diversifié.

Ils étaient accompagnés de Sébastien Vignot, responsable à l'aéroport des services techniques, maintenance et investissements, ainsi que des responsables de la sécurité.



Les Commandes :

Inserts :

Dates des commandes : Pour le Printemps 05 janvier ou 05 février 2019
Pour le traitement d'été pour le 05 juin 2019.

Matériel :

Deux commandes de matériel annuelles sont faites au printemps et à l'automne, hors de ces périodes si vous avez besoin de matériel qui ne figure pas sur la liste envoyez un courrier ou appelez le responsable :

Mr Pierre Coutaz Tél. 06 42 55 57 91.

Cire d'opercules:

Pensez à faire fondre de bonne heure votre cire d'opercules, car comme chaque automne nous faisons au sein de l'Association un regroupement, que nous envoyons chez le cirier, pour avoir de la cire d'opercules de première qualité à donner à nos abeilles. (Récupération des Cires le 03 décembre 2019 au local)

Candi :

Une commande est faite en novembre, penser à faire votre approvisionnement, afin de pouvoir le donner à vos colonies dès que le besoin se fait sentir ce qui évite la famine surtout avec un automne long comme cette année ou nos abeilles sont sorties très tardivement.



APICULTEUR SAVOYARD : Assurances Groupama 2019.

Nature des garanties	Plafond de garantie	Franchises
<p>A – <u>Responsabilité civile</u> 1) Dommages corporels et immatériels. 2) Dommages matériels. 3) Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel. 4) Dommages corporels et/ou matériel résultant de la responsabilité « produit ». 5) Dommages corporels, matériels et immatériels confondus résultant de la pollution accidentelle des eaux. 6) RC du commettant en cas de vol commis par les préposés : garantie limitée au montant indiqué aux CP</p>	<p>1) par sinistre illimitée 2) par sinistre 1530000 € 3) par sinistre 153000 € 4) par sinistre et par année d'assurance : 1530000 € 5) par sinistre et par année d'assurance : 765000 €.</p>	<p>NEANT.</p>
<p>B – <u>Incendie.</u> - Incendie et Garantie annexes. - Recours des voisins et des tiers.</p>	<p>- Montant forfaitaire indiqué aux CP ou au certificat de garantie. - Par sinistre 153.000 €</p>	<p>Franchise absolue de 23 € en tempête.</p>
<p>C – <u>Vol et détérioration.</u></p>	<p>- Montant indiqué aux CP ou au certificat de garantie.</p>	<p>Dépôt de plainte obligatoire à partir de 5 Ruches : attestation du garde champêtre. - Forfait de 77 €.</p>
<p>D – <u>Mortalité des Abeilles.</u> - Par maladies contagieuses et aspergillomycose. - Par empoisonnement.</p>	<p>- Montant indiqué aux CP ou au certificat de garantie.</p>	<p>- Franchise absolue de 10% par sinistre.</p>
<p>E – <u>Protection Juridique</u> - <u>Insolvabilité des Tiers.</u></p>	<p>- A concurrence des honoraires et des frais réellement exposés. Plafond de 30.500 €</p>	<p>NEANT.</p>

RECAPITULATION DES OPTIONS POSSIBLES

Vous ne pouvez choisir qu'une option pour l'ensemble de vos ruches.

OPTION 1 : COUVERTURE DU RISQUE $A + E = 0,10$ Euro par ruche et ruchette.

OPTION 2 : COUVERTURE DU RISQUE $A + B + C + E = 0,60$ Euro par ruche et ruchette avec un minimum à payer de : 3.85 €.

OPTION 3 : COUVERTURE DU RISQUE $A + B + C + D + E = 1,25$ Euro par ruche et ruchette un minimum à payer de : 3.85 €.

Déclarez bien toutes vos ruches et ruchettes c'est ce qui est pris en compte en cas de sinistre ainsi que l'option choisie.

Renouvelez rapidement votre cotisation car après le **31 mars 2019** vous n'êtes plus couverts par l'assurance.

Pour les déclarations de sinistres les Présidents de chaque Section ont des imprimés, contacter les en cas de besoin. Vous ne devez pas intervenir directement auprès de l'assureur.



Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONSTITUTION de la FAAURA

FAAURA (Fédération Apicole Auvergne Rhône Alpes) :

Une réunion pour la mise en place des statuts et la cessation de la FARA a eu lieu le mardi 29 novembre 2016 à Lyon.



L'effectif est constitué par les Présidents des Départements suivant :

En Savoie : L'Apiculteur Savoyard plus le Rucher des Allobroges,

Dans l'Ain : L'Apiculteur Bugiste plus le Syndicat de l'Ain,

En Haute Savoie : Le Syndicat de Haute Savoie,

Dans le Rhône : Le Syndicat du Rhône,

Dans l'Isère : Le Syndicat Apicole Dauphinois plus L'Abeille Dauphinoise,

Dans la Loire : L'Abeille du Forez,

Dans L'Ardèche : Le Syndicat Apicole Ardéchois,

Dans L'Ardèche plus Drome : L'Abeille de la Drome plus le Syndicat de l'Ardèche.

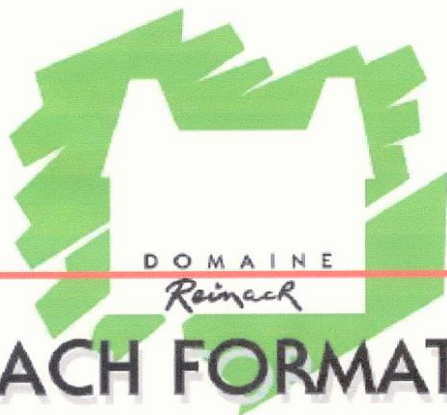
VENTES ET ACHATS DE MATERIELS

LES VENTES :

A vendre Combiné Lurem très bon état, Contacter :

Georges Morote de Francin,

Email : georges.morote@dbmail.com tél 0479842382



REINACH FORMATIONS

ETABLISSEMENT PUBLIC AGRICOLE DE SAVOIE

La Motte-Servolex

Domaine Reinach

73290 La MOTTE - SERVOLEX

Tél. 04 79 25 41 80.

Email : epl.la-motte-servolex@educagri.fr

Site : www.reinach-formationen.educagri.fr

Intervention du Président du GDSA Michel Lopez lors de l'A.G. 2018:

Le Président Michel Lopez à insister lors de notre A.G. pour que les apiculteurs fassent des contrôles de Varroas pour bien se rendre compte de l'infestation des colonies et traiter ces dernières au printemps par exemple : en mettant un cadre de hausse à la place d'un cadre de corps et quand ce dernier est bâti et pondu le retirer couper la cire sous la traverse et recommencer l'opération au moins deux fois de suite.

Cette opération fait baisser la pression des Varroas au sein de la colonie Biologiquement et sans produit chimique.

Le Président Lopez nous informe que le GDSA de la Savoie organisera avant les vacances d'été un stage en ce sens pour les TSA et les moniteurs des Ruchers Ecoles de Savoie et que ces derniers auront à charge de dispenser ces techniques auprès des apiculteurs.

Il nous fait part aussi de son intention de se retirer de la Présidence qui devient de plus en plus prenante, mais restera membre du CA du GDSA.

L'Association L'Apiculteur Savoyard le remercie pour son engagement qui n'a pas été de tout repos pendant son mandat. Merci beaucoup Michel pour le travail accompli.



Décès de Mr Robert CARRON, ancien Président du : **G.D.S.A. Savoie.**



Chers collègues apiculteurs,

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès le 26 avril 2018 de notre ancien Président du GDSA de la Savoie de 2007 à 2014 Mr Robert Carron qui a été un Président fédérateur,

novateur et qui a insisté à nouveau pour que seuls des médicaments disposant d'une AMM soient utilisés.

Sa Carrière professionnelle en tant que professeur de Physique était une étape qu'il remplissait avec bonheur et compétences.

Nous l'avons surtout apprécié et bien connu en tant que Président du GDSA au service du bien être des Abeilles. Son implication en tant que Président du GDSA a toujours été d'une grande persévérance pour trouver les bonnes méthodes, les bons outils, les bons traitements, les solutions les mieux adaptées pour soigner nos Abeilles.

Il est bon de signaler ses compétences dans de nombreux domaines prêt à retrousser les manches pour ceux qui faisaient appel à lui pour visiter des colonies végétatives, ses renseignements et conseils étaient précieux.

Nous avons perdu un dévoué, un passionné habité par un savoir faire dans toutes circonstances qui se présentaient.

Sa dernière année de présidence a surtout été consacrée en plus de la charge de guider notre GDSA à l'organisation du 41ème Congrès National de la FNOSAD qui a eu lieu à Aix-les-Bains et qui a connu un très beau succès Apicole.

C'est lui qui a aussi créer le site internet de notre GDSA.

Ceux qui ont eu le bonheur de te connaître, auront toujours une pensée affective pour toi, Merci Robert pour tout ce que tu as apporté à l'Apiculture.

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du bureau Départemental :

- Président d'honneur : Jean Baptiste BLANCHET
- Président : Jean Pierre ALAIME
- Vice Président : André PICCHIOTTINO
- Trésorier : Pierre COUTAZ
- Secrétaire : Laurent GIRARD - REYDET



Membres du Conseil D'Administration :

- Jean Pierre ALAIME : Section de Chambéry
- Annie BAUDRIN : Trésorière section D'Albertville
- Pierre COUTAZ : Section de Chambéry
- Laurent GIRARD - REYDET: Section de Chambéry
- Jean Louis CITTADINI : Président de la section de Beaufort
- Jean HUMBERT : Responsable Matériels Section de Chambéry
- Roger GUETAZ : Section de Chambéry
- Henry MARQUIS : Formateur Rucher Ecole / Section de Chambéry
- André PICCHIOTTINO : Président de la section D'Albertville
- : Section de Chambéry
- Marc RICHON: Formateur Rucher Ecole / Section de Chambéry
- : Entretien Rucher Ecole Section de Chambéry



Assurances :

En cas de sinistre avertir immédiatement par lettre le Président : Mr Jean Pierre Alaïme 30 clos St Exupéry 73 290 La Motte-Servolex. **Dans un délai de 5 jours.**

Pour les retardataires :

Si vous **n'avez pas réglé votre assurance avant le 31 Mars 2019** à partir de ce moment vous **n'êtes plus assurés** avec tous les risques et les inconvénients que vous **aurez à supporter en cas de sinistre ou accident..**

Commandes de Lanières Apivar : Commander bien aux dates prévues.

Pour le traitement de printemps deux dates : **05 janvier ou le 05 février 2019**

Pour le traitement d'été une seule date : **05 juin 2019**

Soyez rigoureux sur ces dates sinon le GDSA vous les fera payer plus cher.

A remplir et conserver pour vous (le pense bête de votre cotisation) :

Cotisation sans Revue (Abeilles et Fleurs) €
Cotisation avec Revue (Abeilles et Fleurs) €
Cotisation Assurances : Option Choisie I € II € III €
Cotisation G.D.S.A : €
Cotisation Eco-Emballage : € Cotisation U.N.A.F : €
Abonnements supplémentaires : Santé de L'Abeille : €
Abeille De France : €
CARI : €

Déclaration de Ruches Faite le :

Traitement de printemps: Nombre de pochette commandée :

Traitement d'été : Nombre de pochette commandée :

Tous le Conseil D'Administration se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi que des vœux de bonheur, de santé pour vous et vos famille et d'avoir de très belles colonies d'Abeilles en 2019.

Photos du Conseil d'Administration de L'Apiculteur Savoyard



Jean Pierre Alaime
Président Départemental



André Picchiottino
Président Section Albertville
Vice Président



Laurent Girard Reydet
Secrétaire Départemental



Roger Guetaz
Administrateur



Jean Humbert
Administrateur



Jean Louis Cittadini
Président Section de :
Beaufort



Marc Richon
Formateur Rucher Ecole



Henry Marquis
Formateur Rucher Ecole



Annie Baudrin
Trésorière d'Albertville



Pierre Coutaz
Trésorier Départemental .



Jean Noël Bechet
Administrateur



Svetlana Goudal
Webmaster de L'AS

‘AUPRES DE QUI S’ADRESSER ‘

Pour la vie de l’association :

Au Président : Jean Pierre ALAIME 30, clos St Exupéry 73290 La Motte – Servolex.
Tél. : 04 79 25 40 02.

Le Vice Président : André PICCHIOTTINO. Tél. : 06 10 33 98 59

La Formation Apicole : Henry MARQUIS. Tél. : 04 79 25 02 23.
Marc Richon. Tél. : 04 79 69 66 95.

Les Commandes : Jean Humbert. Tél. : 06 16 71 95 72.

Les Assurances : Jean Pierre ALAIME. Tél. : 04 79 25 40 02.

Les Adhésions : Pierre COUTAZ Tél. : 06 42 55 57 91.

Les Abonnements : Pierre COUTAZ Tél. : 06 42 55 57 91.

La Trésorerie : Pierre COUTAZ Tél. : 06 42 55 57 91.

Le Secrétariat : Laurent GIRARD - REYDET Tél. : 04 79 62 07 15.

Le Bulletin de Liaison : Roger GUETAZ Tél. : 06 73 86 08 99.
Courriel : apiculteursavoyard@yahoo.fr

Pour les Maladies : L’Agent Sanitaire de votre Secteur ou si vous ne le savez pas appelez la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires) au 04 79 33 15 18.
La liste des Agents Sanitaires peut aussi être consultée au siège de L’Association.

Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Savoie :

172, Avenue Pierre Lanfrey 73000 CHAMBERY Tél. : 04 79 69 90 30.

Pour les Analyses d’Abeilles et de Couvain : Suspicion de maladie contagieuse au Laboratoire Départemental d’Analyses Vétérinaires :

321, Chemin des Moulins B.P. 1113
73011 CHAMBERY CEDEX. Tél. : 04 79 33 19 27.

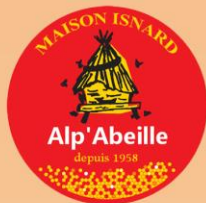
Pour toutes autres Analyses : (Suspicion d’empoisonnement) ou bien d’Analyses Polliniques.

CNVA. Route des Colles SOPHIA ANTIPOLIS 06410 BIOT. Tél. 04 92 96 00 20.

Pour faire Analyser votre Miel : C.E.T.A.M. Laboratoire d’Analyses
Rue Jean Baptiste de la Salle 57310 GUERANGE Tél. 03 82 82 68 22.

Le Site Apicole de votre Syndicat existe vous pouvez le consulter:

<http://apiculteur-savoyard.jimdo.com/>:



ISNARD

Alp'Abeille

www.alpabeille.com



**TOUT LE
MATERIEL APICOLE**
emballages, distributeur LEGA,
protection ...

RUCHE
HIRONDELLE
-imputrescible
- légère



CANDI CHANT'ABEILLE*

apprécié par plus de
100 000 ruches
(certification Ecocert pour le candi,
nourrissement, cire et gaufrage)

* (Made in Hte-Savoie)



CIRE GAUFREE*

de qualité provenant de nos apiculteurs
Possibilité de faire votre cire à partir de 130Kg



OUVERTURE : du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h Le samedi 9h-12h

Tél 04 50 26 66 20 - Email: alpabeille@wanadoo.fr

15, Avenue des genévriers - ZI Vongy - 74200 Thonon-les-Bains